

Compte rendu du conseil municipal du 15 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit et le 15 janvier à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Ruffieu, légalement convoqué en date du 08 janvier s'est réuni, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Eric PILLARD, Maire.

Présents : Chantal FAUTH, Corinne GONGUET, Alphonse GROBON, Yves JAY, Arlette MARCELAT, Madeleine MIDOL, Éric PILLARD, Christian SCALI, Martine VARENNE, Marie-Dominique VIDAL
Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusé : Pierre BROUSSART, pouvoir donné à Alphonse GROBON.

Elue secrétaire de séance : Chantal FAUTH

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du compte rendu du conseil municipal du 01 décembre 2017
- 2 Désignation des commissions municipales
- 3 Désignations des délégués du conseil municipal dans les organismes extérieurs
- 4 Suppression du budget CCAS pour l'intégrer au budget général
- 5 Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018
- 6 Questions diverses

OoOoOoO

A l'ouverture de la séance à 19 heures 30, Monsieur le Maire, Éric PILLARD, demande à ajouter à l'ordre du jour l'installation des nouveaux conseillers municipaux

1/ Approbation compte-rendu de la séance du 01 décembre 2017 :

Le compte-rendu a été envoyé à chaque conseiller.

Mme GONGUET soulève une erreur sur ce compte-rendu : le CR de la réunion du 09/10/2017 n'a pas été approuvé à l'unanimité mais par 6 voix pour et une abstention. Cela sera corrigé sur le CR.

2/ Modifications de l'ordre du jour :

Installation des nouveaux conseillers municipaux

Le maire rappelle les démissions de M. CADOUL, le 22 mai 2015, M. SOUSTRE le 1^{er} juillet 2016, Mme CHIOCCA le 18 juillet 2017, M. BAILLY le 14 septembre 2017.

Suite à un arrêté préfectoral, des élections complémentaires partielles ont eu lieu le 3 décembre 2017 afin de remplacer les membres démissionnaires.

Les élus sont dans l'ordre :

- Mme FAUTH Chantal, 75 voix ;
- Mme MARCELAT Arlette, 67 voix ;
- M. BROUSSART Pierre, 64 voix ;
- M. GROBON Alphonse, 59 voix

Il convient donc d'installer ces élus en qualité de conseillers municipaux
Unanimité Pour (11).

3/ Désignation des commissions communales

Il faut remplacer les élus démissionnaires dans les commissions communales.

COMMISSIONS COMMUNALES		
	2014	2018
Gestion du personnel	Éric PILLARD Madeleine MIDOL Michel BAILLY	Eric PILLARD Madeleine MIDOL Chantal FAUTH Pierre BROUSSART
Eau-assainissement	Eric PILLARD. Christian SCALI Gerard CADOUL	Eric PILLARD Christian SCALI Marie-Dominique VIDAL
Electricite-Travaux-Voirie	Eric PILLARD Christian SCALI Gerard CADOUL M-Helene CHIOCCA	Eric PILLARD Christian SCALI Alphonse GROBON Pierre BROUSSART
Parc locatif	Madeleine MIDOL M-Do VIDAL Corinne GONGUET	Madeleine MIDOL M.Do VIDAL Corinne GONGUET Chantal FAUTH
Social-scolaire	Martine VARENNE Corinne GONGUET M-Do VIDAL	Martine VARENNE Corinne GONGUET- M.Do VIDAL Arlette MARCELAT Madeleine MIDOL
Finances	Eric PILLARD Madeleine MIDOL Yves JAY Corinne GONGUET Michel BAILLY	Eric PILLARD - Madeleine MIDOL Yves JAY - Corinne GONGUET Chantal FAUTH Pierre BROUSSART
Communication et culturel	Yves JAY Christian SCALI M-Do VIDAL M-Helene CHIOCCA François SOUSTRE	Yves JAY – Ch. SCALI M. Do VIDAL - Chantal FAUTH - Arlette MARCELAT Pierre BROUSSART
Foret	Eric PILLARD M-Do VIDAL Michel BAILLY Gerard CADOUL	Eric PILLARD – M. Do VIDAL Alphonse GROBON Arlette MARCELAT Pierre BROUSSART
Urbanisme-Permis de construire	Eric PILLARD Madeleine MIDOL Corinne GONGUET Gerard CADOUL	Eric PILLARD – Madeleine MIDOL Corinne GONGUET Arlette MARCELAT Pierre BROUSSART
Appels d'offres	Eric PILLARD.M MIDOL. Ch SCALI. Yves JAY.C GONGUET M-H CHIOCCA.G CADOUL	Eric PILLARD – Madeleine MIDOL Ch. SCALI – Yves JAY Corinne GONGUET
Fleurissement Avec les volontaires de la commune	Madeleine MIDOL Martine VARENNE Yves JAY	Madelein MIDOL Martine VARENNE Arlette MARCELAT Chantal FAUTH
CCAS + 3 à 5 PERSONNES de la commune	Eric PILLARD Madeleine MIDOL Yves JAY Martine VARENNE M-Do VIDAL	Eric PILLARD – Madeleine MIDOL Yves JAY – Martine VARENNE M.Do VIDAL
Ambroisie	Yves JAY	Alphonse GROBON
Correspondant Defense	Yves JAY	
Commemorations	Yves JAY	

4/ Désignation des délégués dans les organismes extérieurs (syndicats intercommunaux)

	2014	2018
Syndicat Mixte du SERAN	Titulaire : Gérard CADOUL Suppléant : François SOUSTRE Remplacement par Yves JAY	Repris par BUGEY SUD 1 ^{ER} Janvier 2017
SIEA (Syndicat Intercommunal d'Electricité et d'E-communication de l'Ain)	Titulaire : M-Helene CHIOCCA Suppléant : F SOUSTRE Remplacement par Y.JAY et Ch. SCALI	Titulaire : Pierre BROUSSART Suppléant : Alphonse GROBON
SPANC (service public d'assainissement non collectif)	Titulaire : Ch. SCALI Suppléant : Gérard CADOUL Remplacement : M. MIDOL	Repris par BUGEY SUD au 1 ^{er} trimestre 2018
SIEV (syndicat des eaux du Valromey)	Titulaires : Éric PILLARD et Christian SCALI Suppléante : Marie-Do VIDAL	Titulaires : Éric PILLARD et Christian SCALI Suppléante : Marie-Do VIDAL
SIVOM (ordures ménagères)	Éric PILLARD. Madeleine MIDOL Suppléants : Martine VARENNE Et Michel BAILLY	BUGEY SUD 1er Janvier 2017
AGEDI (logiciel de la gestion de la commune)	François SOUSTRE	Pierre BROUSSART

5/ Suppression du budget CCAS pour l'intégrer au budget général :

La trésorerie de Belley, dont la commune dépend, demande de supprimer le budget spécifique au CCAS et de l'intégrer au budget général, vu la charge administrative importante que représente un budget spécifique pour un nombre d'opérations très limité.

Cela ne change en rien le fonctionnement du CCAS.

Il faudra quand même se renseigner sur la façon de comptabiliser les dons, spécifiques au CCAS.

Unanimité pour (11)

6/ Autorisations de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018

Les dépenses d'investissements 2018 sont bloquées jusqu'au vote du budget primitif en mars, à moins que l'on vote l'ouverture de crédit, dans la limite du quart des dépenses de l'année précédente. Cela se décompose comme suit :

Chapitres	Budget primitif + décisions modificatives 2017	Limites légales au CGCT soit 1/4 des crédits ouverts en 2017
21 – immobilisations corporelles	12 300€	3 075€
23 – travaux d'investissement	55 515€	13 878€
TOTAL	67 815€	16 953€

Ces crédits pourront servir à financer (moyennant approbation du Conseil Municipal) :

- les travaux de réfection du carrefour du 2 février au compte 2315
- le remplacement des chaudières communales au compte 2188

De même pour le budget eau-assainissement :

Article	Budget primitif + décisions modificatives 2017	Limites légales au CGCT soit 1/4 des crédits ouverts en 2017
2315 – Installation, matériel et outillage technique	93 806€	23 451€
TOTAL	93 806€	23 451€

Ces crédits pourraient servir à financer les travaux de réfection des canalisations de la commune.

Unanimité pour (11)

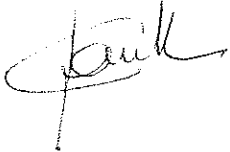
7/Questions diverses

- **La sécurité routière** : suite à une entrevue sur la commune, la Direction Départementale des Territoires (DDT) va envoyer des devis pour la sécurisation du Carrefour du 2 février, et faire des essais de marquage au sol.
- Une demande est faite de sécuriser l'embranchement sud des poubelles, et sur le carrefour Route de Valorse et route d'Hauteville. Idée de miroirs pour améliorer la visibilité ?
- Les élus déjà en place ont préparé une liste non exhaustive des travaux à faire sur la commune. IL y a accord pour donner la priorité au bâtiment de la Mairie, à l'Eglise et au socle du Monument aux morts. Des demandes de subventions devront être faites.
- Question du Relais Saint Didier : les candidats-repreneurs, suite à une entrevue avec l'avocate à Bourg en Bresse, n'ont pas été retenus en raison de plusieurs différends, notamment sur les prix de la location. De nouveaux repreneurs sont recherchés.
- Clés de la salle Nord : chaque trousseau comportera désormais une clé des toilettes.
- Le maire attend copie de l'autorisation de M. A. Grobon pour le branchement sur la canalisation allant de la source au réservoir.
- Mme MIDOL a commenté l'article paru dans la Voix de l'Ain
- Lecture de la lettre de M. Broussart, s'excusant de son absence et demandant à ce que la date des conseils municipaux soit annoncée deux mois à l'avance.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : vendredi 9 février 2018

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance vers 21h45.

La secrétaire :



Le maire :

